

# DISPOSITIF D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

CELLULE « LYCÉE DES MÉTIERS » RÉGION ACADÉMIQUE AIX-MARSEILLE-NICE



Références : circulaire n° 2016-129 du 31-08-2016

## 1. Plan Planifier

L'aide à l'insertion professionnelle des élèves fait-elle partie des objectifs de l'établissement ?

Les offres d'emplois des partenaires professionnels sont-elles consultables par les élèves ou les anciens élèves ?

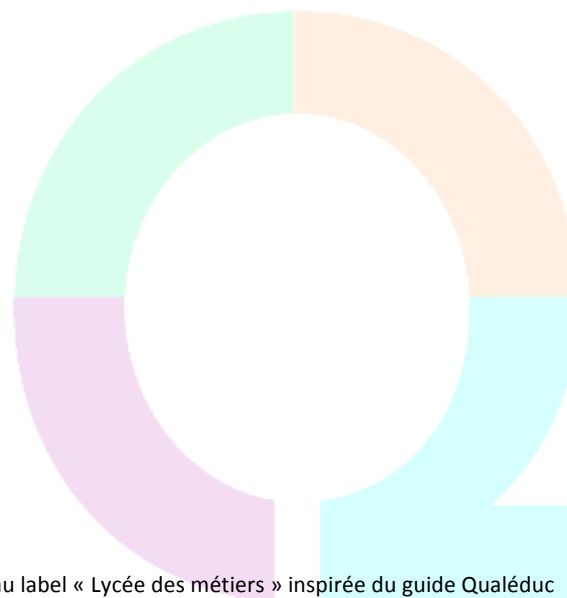
La préparation à l'insertion professionnelle est-elle prise en compte dans la formation ?  
Sous quelle forme ? Quelles actions ?

## 2. Do Mettre en œuvre

Par quels procédés l'établissement communique-t-il sur les possibilités d'embauche des diplômés : site internet, réseaux sociaux, tableau d'affichage ?..

Les équipes pédagogiques organisent-elles au cours de la formation des rencontres avec les professionnels, des simulations d'entretien d'embauche, des ateliers de rédaction de CV et de lettre de motivation ?..

Comment est organisé le suivi des élèves sortants ? Les enseignants et le personnel d'encadrement tiennent une « comptabilité » des contacts avec les élèves diplômés dans les 2 à 3 ans après leur sortie de l'établissement ?



Fiche d'auto-évaluation pour l'accompagnement au label « Lycée des métiers » inspirée du guide Qualéduc

## 3. Check Evaluer

Proposition de d'indicateurs de suivi

Pourcentage d'élèves renseignant à l'enquête IPA/IVA

Veille des offres d'emplois sur le site : fréquence

Nombre d'actions avec les professionnels au cours de la formation : job-dating, CV et lettre de motivation ...

Association d'anciens élèves : nombre d'adhérents, communication, nombre de réunions...

Remise des diplômes : % d'élèves y participant

4. Act

Agir

Points forts

Points faibles

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Objectifs

Actions